

## Un achat responsable, c'est quoi ?

De plus en plus, les acheteurs sont incités à privilégier l'acquisition de produits et services plus respectueux de l'environnement et socialement responsables.

En effet, l'intégration de ces données dans les domaines de l'achat a vocation à modifier dans les années à venir les pratiques des acheteurs. La législation de manière générale et plus spécifiquement en matière d'achat reconnaît depuis 2016 la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux.

Ainsi, un bon achat sera un achat :

respectueux de  
l'environnement

socialement  
responsable

au rapport  
qualité/prix optimal

**Quelles sont les bonnes pratiques achat à adopter pour répondre à l'ensemble de ces exigences ?**

### Anticiper le besoin

Un bon achat est un achat qui a été anticipé. Grâce à une planification, l'acheteur pourra se renseigner sur les pratiques courantes, innovantes des fournisseurs du secteur économique concerné. L'anticipation permettra également à l'acheteur de se faire accompagner, notamment par un facilitateur, pour la mise en œuvre d'une clause sociale d'insertion.

### Insertion de critères environnementaux

Lorsque le segment s'y prête, l'achat peut contenir des conditions environnementales d'exécution des prestations. Outre l'impact positif pour le développement durable, ce type d'achat est également positif dans la mesure où il peut être porteur d'économie : réduction du coût de l'énergie grâce à des appareils basse consommation, réduction des frais de port grâce à une mutualisation des commandes et à des livraisons périodiques etc.

### Insertion de clause sociale

L'insertion de telle clause dans les marchés permet de faire réaliser une partie des prestations par des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de l'exécution du marché. L'achat public devient un levier pour l'insertion sociale.

En effet depuis une quinzaine d'années, tous les donneurs d'ordre prévoient de telles clauses dans la plupart de leurs marchés et un grand nombre d'entreprises a déjà été sensibilisé à ce type de démarche et travaille régulièrement avec des entreprises d'insertion.

**Les achats publics doivent dorénavant se positionner comme vecteur d'accélération des politiques sociales, en promouvant l'intégration à la commande publique des petites et moyennes entreprises, favorisant l'insertion sociale et le développement durable, tout en prenant soin de la performance économique. Le service achat national et tous les services achats en délégation régionale s'engagent dans cette démarche.**

## SAV Gauss

Depuis le 29 mars, une adresse générique pour le service après-vente Gauss a été mise en place.

Pour toute réclamation portant sur ce marché, que ce soit un problème de livraison, une erreur de facturation ou bien une distorsion tarifaire, merci d'adresser vos remarques à l'adresse suivante :

[ReclamationsGAUSS@ugap.fr](mailto:ReclamationsGAUSS@ugap.fr)

L'adresse [Achat.gauss@inserm.fr](mailto:Achat.gauss@inserm.fr) sera désactivée à la fin du mois d'avril.